

CHELA'H LEKHA 5778



n°420

## LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Moché envoie 12 espions pour explorer la Terre d'Israël que le peuple est sur le point de conquérir. 40 jours plus tard, ils reviennent avec une gigantesque grappe de raisins, une grenade et une figue magnifique, symboles d'une terre riche et abondante.

Mais 10 de ces espions rapportent que le pays est habité par des géants et des guerriers "plus forts invincibles".

Seuls Caleb et Yéhocoua maintiennent que la terre peut être conquise comme D.ieu l'a promis. Le peuple se désespère et affirme qu'il serait préférable de retourner en Egypte. D.ieu, en colère, décrète que l'entrée des Enfants d'Israël dans la Terre sera retardée de 40 ans, le temps que la génération de la sortie d'Egypte s'éteigne dans le désert.

Un groupe de Juifs pleins de remords décide malgré les mises en garde de Moché Rabbénoù, de prendre d'assaut la montagne à la frontière de la Terre. Ils subissent une terrible défaite contre les Amalécites et Cananéens. Les lois concernant les offrandes faites de farine et d'huile sont transmises au peuple, ainsi que celles concernant la 'halla, prélèvement fait sur la pâte du pain.

Un homme transgresse le Chabbath en ramassant du bois. Sa transgression réunit toutes les clauses nécessaires à la mise en œuvre de la condamnation à mort, qui est donc appliquée. D.ieu demande de poser des franges aux 4 coins des vêtements afin de nous souvenir des 613 commandements et de les accomplir : c'est la mitsva des «tsitsit».

Pour la réfoua chéléma de  
Its'hak Ben Méssaouda



## UN TRÉSOR DE LA PARACHA

**Bonjour à tout Israël !**

*Bamidbar (15,21) : "Des prémices de votre pâte vous donnerez en offrande à Hachem dans vos générations à venir."*

Suite à la faute commise par les « explorateurs », Hachem ordonna aux Bneï Israël d'accomplir la Mitsva de la 'Hala – on prélève une partie de la pâte que l'on donne ensuite au Cohen – afin que la bénédiction règne dans leur demeure. En effet, si les envoyés de chaque tribu n'avaient pas fauté en médissant de la terre d'Israël, le peuple juif aurait vécu une vie spirituelle sereine et la Bérakha – bénédiction – d'Hachem aurait été présente partout ! Dès lors que la faute fut commise, il fallut trouver un moyen de « ramener » la Bérakha sur le Klall Israël. C'est en donnant une partie de leurs biens au Cohen, en l'occurrence, ici, la 'Hala, que les Bneï Israël ont ramené sur eux la Bérakha, comme l'affirme le prophète : « Vous donnerez les prémices de votre pâte au Cohen afin que la Bérakha règne en vos demeures »

Autre explication : il est écrit dans le verset : « Mi-Reshit Arissotekhem » que l'on traduit par « les prémices de votre pâte », mais qui peut aussi signifier : « au départ de votre couche ». Au début de la journée, lorsque vous vous levez de bon matin, priez pour le Klall Israël, comme le faisait le Rav Meshoulam Zoussia qui disait : « Bonjour à tout Israël ! », et continuait en bénissant les Juifs du monde entier ! C'est ce qui est écrit : « Vous donnerez une offrande à Hachem dans vos générations futures », c'est-à-dire priez Hachem en faveur de toutes les générations du peuple juif, afin qu'elles se sanctifient et s'élèvent très haut...

PARACHA : CHELA'H LEKHA



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 21h33 • Sortie : 22h58

### Villes dans le monde

Lyon	21h10 • 22h27	Nice	20h52 • 22h06	Los Angeles	19h45 • 20h48
Marseille	20h58 • 22h12	Jerusalem	19h03 • 20h26	New-York	20h07 • 21h17
Strasbourg	21h10 • 22h34	Tel-Aviv	19h15 • 20h29	Londres	20h56 • 22h29
Toulouse	21h15 • 22h29	Bruxelles	21h35 • 23h06	Casablanca	19h20 • 20h23



**Le livre du Chabbath pour toute la famille**  
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com)



## IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

**Un jour viendra...**

*Bamidbar : (15, 38) : "Parle aux bnei Israël et tu leur diras de se faire des tsitsit."*

On raconte sur le Maguid de Kelem qu'il eut un jour l'occasion de se trouver dans la ville d'eau de Dublin, près de Riga. Il y avait là des milliers de gens qui se rassemblaient pour se baigner de toute la Russie, en particulier de la ville voisine de Riga. Le Chabat, le Maguid alla prier à la synagogue, et il vit que plusieurs habitants de Riga ne s'enveloppaient pas dans leur talit pour prier, car ils avaient négligé de l'apporter dans leur voyage. Le Maguid monta sur l'estrade et dit : Messieurs ! Je vais vous raconter une histoire vraie.

Un jour d'été, j'étais à Riga. Je suis rentré dans une maison pour voir ses habitants, on m'a dit : «Il n'y a personne à la maison». «Où est le maître de maison ?», ai-je demandé, on m'a répondu : «Il est parti se reposer à Dublin.» Tout à coup, j'ai entendu un bruit de pleurs amers qui venaient de la pièce voisine. Je suis entré dans la pièce et j'ai vu qu'elle était vide, il n'y avait qu'un sac de talit qui se trouvait là, et c'était le talit qui sanglotait. Je lui ai demandé : «Talit, talit, pourquoi pleures-tu ?» «Comment ne pleurerai-je pas, répondit le talit, le maître de maison est parti avec tout l'or et tout l'argent qu'il possède et tout ce qui lui est cher, il n'a laissé que moi ici tout seul !» Je l'ai consolé : «Ne pleure plus, talit ! un jour viendra où le maître de maison partira pour un chemin plus long que celui-là, et alors il laissera tout son or et tout son argent et tout ce qui lui est cher, et il n'emportera que toi...»



## "ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"



**Rabbi 'Haïm Ozer GRODZINSKY**



## AU "HASARD" ...

**Rabbi Mechoulam Zousha**

Le saint Rabbi Zousha était célèbre à son époque. C'était le frère du saint Rabbi Elimelekh de Lizensk, et le disciple du Maguid Rabbi Dov Ber de Mezritch. Pendant de nombreuses années, il s'imposa l'exil avec son frère, et partout où ils arrivaient ils faisaient des tikounim, et ramenaient des gens à Hachem, sans que personne sache qui étaient ces deux juifs d'aspect noble qui se trouvaient là. Son service de Hachem consistait en une crainte du Ciel exceptionnelle, au point que même l'auteur du Tanya, Rabbi Schneor Zalman de Lady, a dit de lui que même dans le heikhal, son service aurait été considéré comme extraordinaire. Quand il voulait reprocher ses fautes à quelqu'un, il se parlait à lui-même : «Hélas, Zousha, Zousha, quelles fautes tu as commises...» et il énumérait une par une les fautes qu'avait commises l'homme en question, jusqu'à ce que le cœur de celui-ci fonde et qu'il se repente. On raconte qu'une fois, il arriva dans une ville au moment de son exil, et le notable de la ville ne voulait pas le laisser rentrer. Au bout de quelques temps, à un moment où il était déjà connu, il revint dans cette ville dans une belle voiture tirée par deux chevaux. Ce même notable voulut accomplir la mitsva de l'hospitalité. Rabbi Zousha lui dit : «Je suis déjà venu ici auparavant, et vous n'avez pas voulu me laisser entrer, pourquoi est-ce que maintenant vous avez changé d'avis ? Uniquement à cause de mes beaux chevaux. Eh bien, recevez donc les chevaux chez vous...» Le 2 Chevat 5560, l'âme de Rabbi Zousha monta au Ciel, et il est enterré à Anipoli. Que son mérite nous protège.



## LE RÉCIT DE LA SEMAINE

### Changement radical

Même si je n'ai jamais eu la chance de rencontrer personnellement le Rabbi, je peux affirmer qu'il a eu une forte influence sur ma vie professionnelle - à travers plusieurs de mes patients.

Par ma famille, j'avais déjà entendu beaucoup d'histoires sur le Rabbi, entre autres par mon beau-père, Rav Meir Schochetman qui avait étudié avec le Rabbi à la Sorbonne à Paris dans les années trente.

En 1985, alors que je n'étais qu'un médecin inexpérimenté à l'Hôpital Hadassah de Jérusalem, je reçus un coup de téléphone désespéré d'un jeune homme dont la femme - mère de deux enfants - était atteinte de leucémie. Elle avait été traitée dans un hôpital du nord d'Israël mais sans succès. La maladie ne cessait de s'étendre et de devenir plus menaçante. Ses médecins avaient abandonné tout espoir puisqu'ils avaient tenté tous les remèdes conventionnels. Le mari était bien sûr bouleversé de cette situation ; il avait rencontré des 'Hassidim de Loubavitch et ceux-ci lui avaient suggéré d'écrire au Rabbi à New York, ce qu'il avait fait. Dans sa réponse, le Rabbi insistait pour qu'il aille consulter dans un autre hôpital, assurant qu'il existait certainement d'autres remèdes.

C'est ainsi que ce jeune homme nous avait contactés et, par l'effet de la Providence Divine, c'était moi qui avait répondu au téléphone. Il m'avait décrit longuement les symptômes de son épouse et avait ajouté qu'il me téléphonait sur le conseil du Rabbi. Ceci m'obligea à réfléchir à la situation et je décidai que, malgré les efforts des médecins précédemment consultés, je devais trouver une autre façon d'agir à laquelle personne n'avait pensé jusque-là. J'en discutai avec mon équipe et tous acceptèrent mon

idée : essayer sur la patiente un protocole de soins qui avait passé avec succès les tests en laboratoire mais n'avait jamais été expérimenté sur des êtres humains.

Une fois que cette information fut transmise au Rabbi, il répondit : « Puissent-ils avoir beaucoup de succès et puisse-t-elle connaître une guérison complète ! ». Malgré le peu de chances statistiques qui entourait cette méthode, je me sentis grandement encouragé par la bénédiction du Rabbi et je vis en cela une occasion de sanctifier le Nom de D.ieu : comment une personne qui était dans un état désespéré pouvait retrouver la santé grâce à une bénédiction.

Nous avons donc mis en route le processus et, à la surprise générale, au bout de trois ou quatre semaines, nous avons remarqué une nette amélioration. De plus, la santé de la jeune femme se renforçait et cela nous permit de continuer avec cette méthode encore inconnue.

Nous avons même réussi à procéder à une greffe de moelle osseuse : ce fut long et très compliqué mais, D.ieu merci, au bout de six mois de traitement, elle put quitter l'hôpital, complètement guérie.

Pour nous, ce fut un immense soulagement et tout le personnel impliqué reconnu qu'il s'agissait là d'un véritable miracle. Ce qui avait débuté par une situation désespérée s'était achevé comme une réussite médicale inattendue et complète. Il était clair aux yeux de tous que D.ieu avait agi pour la guérison de cette jeune femme qui est, aujourd'hui, une grand-mère active : je suis encore en contact avec la famille.

J'appris de ce cas que nous ne devons jamais perdre espoir. Nous devons persévérer et chercher

continuellement de nouveaux moyens - même s'ils ne sont pas conventionnels - jusqu'à ce que nous réussissions.

C'est ainsi que l'intervention du Rabbi a marqué un tournant du tout au tout dans ma carrière médicale. Elle a changé ma façon de traiter les malades, d'enseigner aux étudiants et d'orienter la recherche médicale. Je peux affirmer avec certitude que les succès que j'ai rencontrés avec de nombreux patients depuis lors sont dus à ce tournant radical que le Rabbi m'avait inspiré.

Quelques années plus tard, le Rabbi m'enseigna une autre leçon. Le fils d'un rabbin israélien connu arriva dans nos services, avec une infection de la moelle osseuse. Nous avons réussi à contenir l'infection mais nous craignions qu'elle ne récidive. Le personnel médical était divisé quant à la façon d'agir. Une partie de l'équipe estimait qu'il fallait procéder à une transplantation de moelle osseuse et ainsi éliminer toute menace. L'autre partie craignait qu'une telle opération soit bien trop dangereuse par rapport à la santé générale du patient. Aucune des deux parties ne parvenait à convaincre l'autre et les médecins les plus expérimentés ne savaient pas estimer quelle procédure serait la moins dangereuse.

A la fin, la famille nous dégagea de la responsabilité et écrivit au Rabbi qui répondit qu'aucune greffe n'était nécessaire et que le jeune homme se rétablirait. Effectivement, la suite des événements lui donna raison.

Ceci me servit de rappel : nous autres médecins ne sommes que des instruments dans la Main de D.ieu - ce qui m'a servi tout au long de ma carrière. Très souvent, j'ai dû faire face à des situations dans lesquelles toutes

mes connaissances et toute mon expérience ne me servaient à rien et j'ignorais comment procéder. Mais en me souvenant des bénédictions du Rabbi, je réalisais qu'il suffisait que j'agisse aussi bien que je le pouvais car, en vérité, l'avenir du malade dépend de D.ieu.

**Traduit par Feiga Lubecki  
La sidra de la semaine**



## UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

### Pain cuit dans un four Bassari (Rav Freddy ELBAZE)

**Question :** Je viens de faire cuire du poulet dans mon four. 3 heures après, je fais cuire des 'Halot. Ces pains sont-ils "Bassari" ? Puis je les consommer avec du beurre ?

**Réponse :** Si vous êtes sûr que le four était parfaitement propre avant d'introduire les 'Halot :

- Si vous êtes Séfearade, il vous est possible de consommer votre pain avec du beurre simultanément.
- Si vous êtes Ashkénaze, vous pouvez manger votre pain mais pas en même temps que le beurre (règle du Nat Bar Nat).

Si le four n'était pas propre avant l'introduction des 'Halot, celles-ci seront considérées comme un plat de viande.



## PERLE HASSIDIQUE

*"Je vis du bien que je peux donner aux juifs."  
(le 'Hazon Ich)*

## QUIZZ PARACHA

1. A quoi pensait réellement Moché quand il a demandé aux explorateurs « S'il y a des arbres ou non » ?
2. « Et vous ne craignez plus les gens de ce pays. .. leur ombre les a abandonnés ». Qui était leur défenseur ?
3. A quel péché ce verset se réfère-t-il ? Comment le texte indique cela ?

1. S'il y avait parmi eux un homme intègre qui les protège par ses mérites.
2. Job qui les avait protégés par son mérite
3. L'idolâtrie, qui équivaut à « tous les commandements ». L'interdiction de l'idolâtrie est un commandement qui les vaut tous.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce feuillet :  
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

**Juif.org**



**Torah-Box.com**

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde  
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK  
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) - [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU